Zone 30 Apaisons votre quartier

💡 Temple - Devin - Vallonnette - Rovéréaz



La mise en zone 30 du quartier sera accompagnée par des éléments modérateurs de trafic (comme des seuils et plateaux ou des rétrécissements ponctuels de la route).



Les passages piétons de la zone seront conservés.



Un trottoir continu sera réalisé à l'intersection des avenues du Temple et Victor-Ruffy. Cet aménagement donne la priorité aux piétonnes et piétons par rapport au véhicules. L'espace libérée à cette intersection permettra de végétaliser la zone.



Une bande cyclable protégée verra le jour sur l'avenue de la Vallonnette à la montée et un contre-sens cyclable sera ouvert sur le chemin du Devin entre l'avenue de Temple et le chemin de Rovéréaz. Le quartier s'enrichira d'une quarantaine de nouvelles places vélos.



Des travaux souterrains permettront de renouveler le réseau d'évacuation des eaux et d'entretenir le réseau électrique ainsi que les conduites d'eau potable.

PLANNING DES TRAVAUX

AUX SOUTERRAINS ET AMÉNAGEMENTS DE LA ZONE 30

06